



Manifestez-vous pour la jeunesse iranienne réprimée !

Les manifestations qui ont éclaté en Iran en réaction à la mort en détention d'une jeune femme de 22 ans, Mahsa Amini, sont réprimées dans la violence par les autorités iraniennes. Appelez la communauté internationale à agir dès à présent.

Le 13 septembre 2022, Mahsa Amini, une Kurde iranienne, visitait Téhéran avec sa famille. C'est là qu'elle a été arrêtée par la « police des mœurs » iranienne. Parce qu'elle portait mal son voile. Selon des témoins, elle a été violemment frappée dans un fourgon de police. Quelques heures plus tard, elle est tombée dans le coma et a été transférée à l'hôpital. La jeune femme de 22 ans est décédée trois jours plus tard. Sa mort a embrasé le pays. La crise de l'impunité qui sévit en Iran a enhardi les autorités iraniennes, qui n'ont pas hésité à tuer des centaines de manifestants et à infliger des actes de tortures et d'autres mauvais traitements à des milliers d'autres au cours de ces dernières années, sans avoir eu à craindre les conséquences de leurs actes. La mort de Mahsa Amini est un drame qui doit mobiliser la communauté internationale.

Il est temps que les États membres du Conseil des droits de l'homme des Nations unies contribuent à la lutte contre l'impunité pour les crimes graves commis en Iran. Signez notre pétition et appelez les États à mettre en place au sein des Nations unies un mécanisme indépendant d'enquête et d'obligation de rendre des comptes concernant les crimes les plus graves au regard du droit international commis en Iran.

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller les représentants des États à l'Assemblée générale des Nations unies et au Conseil des droits de l'homme. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant. En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises aux représentants des États à l'Assemblée générale des Nations unies et au Conseil des droits de l'homme. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes